



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis.

Le Flash Cultures de cette semaine devait se faire à la condition que vous puissiez passer avec du matériel dans vos parcelles. Ce ne sera probablement pas le cas, mais je fais un Flash Cultures quand même.

J'ai été un peu surpris que les adhérents du GVA de Chemin-Dole demandent un tour de plaine mercredi dernier vu les conditions météo de la semaine. Nous nous sommes retrouvés le seul jour où il faisait « beau ». Le fait qu'une majorité de parcelles n'aient toujours pas été désherbées

étaient le principal sujet d'inquiétude. J'avais compris, me semble-t-il que, pour beaucoup, il était impossible ou risqué de passer dans les parcelles. Et pourtant, j'ai appris plus tard, que bon nombre avaient sorti le matériel après le tour de plaine pour désherber quelques parcelles où ça passait. Résumé de cette journée, appréhension, interrogation, question, réflexion, observation, constatation... puis action, réaction pour ceux qui le pouvaient.

Rien ne dit que c'est ce qu'il fallait faire, mais une chose est sûre, on n'est pas des imbéciles !

COLZA D'HIVER

* Stade :

Retenez qu'en moyenne un pied de colza pèse 100g et que pour 20 pieds/m² ça fait 2000g de poids frais/m². Soit un total de 100 unités d'azote absorbées par ha. Les plus petits sont aux environs de 50 g et les plus gros de l'ordre de 300g/pied.

* Ravageurs :

Charançons du bourgeon terminal (CBT)

Pour la deuxième semaine consécutive, aucune capture. Le vol n'aura duré que 2 semaines et les captures n'ont peut-être jamais été aussi faibles. Tout de même 3 cuvettes sans captures, celles de Beaufort, L'étoile, et Passenans. Pas souvenir que cela se soit déjà produit. Le risque est donc terminé. Aucune protection insecticide n'était nécessaire et probablement aucun traitement insecticide n'a été réalisé.

Grosses altises/Berlèse.

Les captures de grosses altises se maintiennent comme les années précédentes avec 1 à 3 individus par cuvette.

Les berlèses ont débuté il y a une semaine et concernent 15 parcelles réparties sur la plaine du Jura. Pour l'instant, le nombre de larves par pied est faible à très faible et laisse à penser qu'on sera au final en-dessous du seuil d'intervention, EXCEPTÉ pour une parcelle. Cette dernière a déjà dépassé le seuil

d'intervention qui est de 5 larves par pied, avec 7 larves par pied. C'est le colza de notre réseau qui a levé le plus tard (après la mi-septembre). On avait déjà fait ce constat l'année dernière.

ORGE D'HIVER

* Stade :

Début tallage pour les plus précoces, 1 feuille pour les plus tardives. La majorité des parcelles est à 2 voire 3 feuilles. Des phénomènes de phytotoxicité, plus ou moins sévères, sont observés dans les parcelles désherbées.



Photo 1 : Témoin non désherbé à Saint-Aubin sur OH et phytotoxicité d'un traitement herbicide réalisé en post-semis Trooper 2 + Compil 0,2

* Pucerons :

Dans des conditions difficiles voire délicates pour l'observateur, le pourcentage de pieds porteurs de pucerons est faible ou nul et en régression par rapport aux semaines précédentes. Voir Tableau 1 ci-dessous. La question d'un nettoyage (si l'on peut passer dans de bonnes conditions !) se pose toujours pour les semis les plus précoces et non protégés. Pour les situations les plus tardives, seul un comptage le jour où les conditions pourront être réunies, fera pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Tableau 1 : Pourcentage de pieds porteurs de pucerons dans orge d'hiver

Commune	% de pieds porteurs de pucerons			
	23/10	30/10	06/11	13/11
Nance	6	5	4	3
Brainans	3,5	3	4	3
Brainans	-	1	-	1
Vaudrey	-	1,25	-	0
La Loye	-	0	-	0
Annoire	-	-	-	0

BLÉ D'HIVER

* Stade :

Toutes les surfaces prévues ne sont pas semées. Il en reste jusqu'à plus de 50% dans certaines exploitations. Pour ce qui est levé, les stades se répartissent généralement entre 1 et 3 feuilles.

* Pucerons :

Les colonisations de pucerons sont très faibles ou nulles. La question d'un « nettoyage » au cas où les conditions le permettent pour les semis postérieurs au 10 octobre ne se pose plus ou de moins en moins.

Tableau 2 : Pourcentage de pieds porteurs de pucerons dans blé d'hiver

Commune	% de pieds porteurs de pucerons			
	23/10	30/10	06/11	13/11
Vincent	-	0	0	0
Villerserine	-	3	-	-
Les Essarts	3,5	0,5	1	-
Les Hays	-	5	-	-
Les Hays	-	0	-	-
Saint-Loup	0	1	-	0
Annoire	-	-	1	2
Petit-Noir	1,5	1	-	-
Villette-lès-Dole	-	0	-	0

Seuil d'intervention: 10% et plus de plantes porteuses d'au moins un puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

* Limaces :

Des dégâts sur feuilles sont observés dans quelques parcelles. À surveiller.

DÉSHÉBAGE CÉRÉALES

Quelques éléments de réflexion sur le désherbage d'automne.

Les situations sont très différentes entre exploitations, entre parcelles. Pour certaines, en règle générale, un traitement anti-graminées d'automne voire parfois de printemps suffit. Et les parcelles sont propres ou indemnes de graminées avant la récolte. Pour d'autres, c'est un ou deux traitements herbicides à l'automne suivi fréquemment de 1 ou 2 rattrapages antigaminées au printemps. Et les parcelles ainsi traitées sont souvent avant récolte plus ou moins infestées en graminées. On l'a constaté chez les adhérents du GVA de Chemin-Dole, plus la charge herbicide est importante, plus il y a de chance que la parcelle soit sale au final. Et ce n'est pas un phénomène nouveau, il date depuis au moins les années 2008-2012.

On peut et on doit s'inquiéter aujourd'hui si l'on n'a pas désherbé et que l'on a des parcelles où l'on voit sans difficulté des vulpins ou ray-grass dans sa parcelle, et que l'on a un historique défavorable en termes de salissement. Il faut encore privilégier les herbicides racinaires tant que l'on peut car les solutions plus tardives sont moins efficaces. On peut encore intervenir fin novembre début décembre si conditions d'application et praticabilité sont réunies. Voir note régionale OCP n°2.

À l'inverse si l'on ne voit pas ou très peu de graminées, et que l'on a des parcelles historiquement propres avec un seul traitement, de plus si appliqué au printemps, on peut être serein. Si ce n'est pas possible d'appliquer un traitement avec un ou des herbicides racinaires, on déshèbera ses parcelles de blé plus tard avec d'autres types de produits (sulfonilurées, fop, den). Pour l'orge d'hiver, on n'a qu'une solution sur ray-grass (pinoxaden) mais aucune sur vulpins.



Photo 2 : OH à Annoire, infestée de ray-grass, situation la plus urgente en termes de désherbage mais ça ne porte pas.

Dans les tableaux 3 et 4 ci-dessous, vous trouverez des exemples concrets de parcelles visitées ce jour, ou l'on a déterminé l'importance du désherbage d'automne en fonction des graminées vues.

Tableau 3 : Urgence de désherbage selon la flore présente dans quelques parcelles d'orge d'hiver du réseau

Lieu	Culture	Type de sol	Graminée présente	Quantité	Priorité au désherbage d'automne
Annoire	Orge hiver	Limon blanc	Ray-grass	Infestation	OUI
Vaudrey	Orge hiver	Argileux	Vulpin	Très faible	OUI
La Loye	Orge Hiver	Argileux	Vulpin	Moyenne	OUI
Nance	Orge Hiver	Argileux	Aucune	-	NON (historique propre)

Tableau 4 : Urgence de désherbage selon la flore présente dans quelques parcelles de blé d'hiver du réseau

Lieu	Culture	Type de sol	Graminée présente	Quantité	Urgence
Annoire	Blé hiver	Argileux	Aucune	-	NON
Saint-Aubin	Blé hiver	Limoneux	Ray-grass	Moyenne à forte	OUI
Villette-lès-Dole	Blé hiver	Hétérogène	Aucune sauf bordure	Très faible	NON
Vincent	Blé hiver	Argileux	Aucune	-	NON (glyphosate avant semis)



Photo 3 : Mardi 14 novembre, l'eau est de plus en plus visible dans les parcelles

À NOTER DANS VOTRE AGENDA !

RÉUNION CHRYSOMÈLE DU MAÏS le MERCREDI 29 NOVEMBRE :

⇒ à la MFR de DOLE le matin

⇒ à la Fédération de la chasse à ARLAY l'après-midi